



D3210-Direction générale des services VGP-Assemblées - VGP

DELIBERATION N° D.2024.06.1

du Conseil communautaire du 25 juin 2024

Election municipale et communautaire partielle intégrale de Bois d'Arcy du 21 avril 2024.

Installation des nouveaux élus de cette commune membre au sein du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc.

Date de la convocation : 18 juin 2024
Date d'affichage : 26 juin 2024
Nombre de conseillers en exercice : 76
Secrétaire de séance : Mme Lucie LONCLE-DUDA
Rapporteur : M. François DE MAZIERES

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. François DARCHIS, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard RIVAUD, M. Arnaud HOURDIN, Mme Lydie DUCHON, Mme Magali LAMIR, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Michel BANCAL, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Annick BOUQUET, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, M. Philippe PAIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Olivier LEBRUN, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Violaine CHARPENTIER, Mme Géraldine LARDENNOIS, Mme Sonia BRAU, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Bruno DREVON, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Emmanuel LION, M. Gilles CURTI, M. Pierre SOUDRY, M. François DE MAZIERES, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Anne-France SIMON, Mme Lucie LONCLE DUDA, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, Mme Martine BELLIER, M. Jean-François BARATON, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Anne-Sophie BODARWE, M. Patrice BERQUET, M. Christophe KONSDORFF, M. Jérémy DEMASSIET, M. Gwilherm POULLENNEC, M. Jacques ALEXIS, M. Philippe BENASSAYA, M. Benoît VIGNES

Absents excusés:

Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. Erik LINQUIER, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Fabien BOUGLE, Mme Caroline DOUCERAIN, Mme Marie BOELLE, M. Kamel HAMZA, M. Moncef ELACHECHE.

Mme Martine SCHMIT (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN), Mme Sophie TRINIAC (pouvoir à M. Benoît VIGNES), M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN), Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Emmanuel LION), M. Marc TOURELLE (pouvoir à Mme Géraldine LARDENNOIS), M. Pascal THEVENOT (pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE), Mme Dorothée BILGER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Alain NOURISSIER (pouvoir à Mme Sylvie PIGANEAU), Mme Sylvie D'ESTEVE (pouvoir à M. Pierre SOUDRY), M. Richard DELEPIERRE (pouvoir à M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN), Mme Vanessa AUROY (pouvoir à M. Patrice BERQUET), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à Mme Magali LAMIR), M. Benoît RIBERT (pouvoir à M. Christophe KONSDORFF), M. Henri LANCELIN (pouvoir à Mme Sonia BRAU), Mme Christine CARON (pouvoir à Mme Violaine CHARPENTIER), M. Charles RODWELL (pouvoir à M. François DE MAZIERES), Mme Marie-Hélène AUBERT (pouvoir à M. Gilles CURTI), M. Stéphane GRASSET (pouvoir à M. Olivier DELAPORTE), Mme Elodie DEZECOT (pouvoir à M. Jérémy DEMASSIET), Mme Jocelyne HANNIER (pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT), Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER (pouvoir à M. Richard RIVAUD).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5 ;

Vu le Code électoral ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2019-10-22-006 du 22 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc à compter du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020 et fixant notamment à 4 le nombre de sièges pour la commune de Bois d'Arcy ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2024-04-08-00009 du 8 avril 2024 relatif à la liste des candidats pour le premier tour du scrutin de l'élection municipale et communautaire partielle intégrale de la commune de Bois d'Arcy des dimanches 21 et 28 avril 2024 ;

Vu les résultats de l'élection précitée et l'affichage de la liste des conseillers élus ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

A la suite de la démission d'une partie du Conseil municipal de Bois d'Arcy, commune membre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, une élection municipale et communautaire partielle intégrale a eu lieu, dont le premier tour de scrutin s'est déroulé le 21 avril 2024.

A l'issue de ce scrutin, la liste « Continuons ensemble ! », menée par M. Philippe Benassaya, a remporté 65,10% des suffrages et la liste « Perspectives Arcisiennes », menée par Mme Jocelyne Hannier, a remporté 34,90% des suffrages.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2019 susvisé, selon lequel la commune de Bois d'Arcy dispose de 4 sièges au sein du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc, il convient donc, par la présente délibération, d'installer les nouveaux élus suivants de Bois d'Arcy dans leurs fonctions de conseillers communautaires de l'Agglomération :

- pour la liste « Continuons ensemble ! » :
 - M. Philippe Benassaya,
 - Mme Elodie Dézécot,
 - M. Jérémy Demassiet ;
- pour la liste « Perspectives Arcisiennes » :
 - Mme Jocelyne Hannier.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE

De prendre acte de l'installation des élus suivants dans les fonctions de conseillers communautaires de Versailles Grand Parc, faisant suite à l'élection municipale et communautaire partielle intégrale de Bois d'Arcy du 21 avril 2024 :

- pour la liste « Continuons ensemble ! » :
 - M. Philippe Benassaya,
 - Mme Elodie Dézécot,
 - M. Jérémy Demassiet ;
- pour la liste « Perspectives Arcisiennes » :
 - Mme Jocelyne Hannier.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 46

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de suffrages exprimés : 67 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 67 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.